

REPUBLIQUE DU BENIN

AVIS DE MARCHÉ POUR DES TRAVAUX

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Accord de Prêt de la BOAD : N° 2022069/PR BN 2022 34 00 du 18 Novembre 2022

« Procédure Ouverte Internationale »

Recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux de composante "Travaux" du PROMER
(Relance du lot 4)

DAOI N° ³⁷⁶ 2026/SBEE/ DG/DEPP/-PRMP/ProMER/DCP/SPM du 18/08/2026

DESCRIPTION DU PROJET

1. Maître d'ouvrage

La Société Béninoise d'Energie électrique (SBEE)



2. Description du marché

La République du Bénin a sollicité et a obtenu un prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) en vue de financer le **Projet de Modernisation et d'Extension des Réseaux Electriques (PROMER) de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ces financements sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché « *la réalisation des travaux de composante "Travaux" du PROMER (Relance du lot 4)* ».

3. Nombre et intitulés des lots

La SBEE invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des activités définies dans le présent Appel d'Offre International, à savoir : la Fourniture de matériels électriques et la construction de réseaux de distribution HTA et BT suivant :

Lot 4 : Fourniture et construction de quatre (04) postes de répartition qui comprend :

- La construction du bâtiment
- La fourniture et la pose des équipements HTA
- La fourniture et la pose des équipements BT
- La fourniture et la pose du système contrôle commande
- La fourniture et la pose des équipements de télécommunications y compris la fibre optique
- L'intégration des postes au niveau du dispatching national
- La reprise des réseaux existants
- Les essais et la mise en service des postes

Ce lot sera exécuté dans un délai de 24 mois.

Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble de la ou des quantité(s) indiquée(s) de ce lot. Les offres partielles ne sont en aucun cas prises en considération.

Les soumissionnaires peuvent faire figurer dans leurs offres le rabais global qu'ils consentent en cas d'attribution de ce lot.

L'attribution du marché se fera pour ce lot, mais l'Autorité Contractante choisira la solution globalement la plus avantageuse économiquement, compte tenu des rabais consenti.

CONDITIONS DE PARTICIPATION



4. Éligibilité et règle de l'origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert à l'international. Tous les biens fournis dans le cadre de cet appel d'offres doivent répondre aux critères d'origine tels que définis dans le Guide de procédures de passation des marchés et règles d'attributions des contrats financés par la BOAD disponible à l'adresse : www.boad.org/politiques-procedures-directives.

5. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement – consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées. Les offres ne portant que sur une partie des prestations requises ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres. Dans le cas d'une variante, l'évaluation se fera sans la variante.

6. Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance est autorisé de 20 % du montant total du marché. Les sous-traitants, entrepreneurs et entités dont les capacités sont prises en compte par le soumissionnaire pour les critères de sélection doivent être éligibles au regard des règles de nationalité et d'origine du programme de financement décrites au point ci-dessus.

7. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de la BOAD.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance ne devra pas excéder 20% du montant du marché et ne pourra porter qu'exclusivement sur les travaux et en aucun cas **sur la fourniture des matériels et équipements électriques.**

9. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de montants de : **102 000 000 FCFA ou 155 498 Euros**, lors de la soumission de leur offre.

Cette garantie doit provenir d'une institution bancaire ou d'un organisme agréé en République du Bénin ou dans l'espace UEMOA, ou encore d'une institution financière installée en République du Bénin ou dans l'espace UEMOA, à l'exception des institutions de microfinance.

Le soumissionnaire étranger non résident dans l'espace UEMOA doit, quant à lui, fournir une garantie émise par une banque disposant d'un correspondant au Bénin. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties.

10. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 5 % de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 15 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par l'Autorité Contractante. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité.

11. Réunion d'information et/ou visite de site

Une visite de site sera organisée *le 30 septembre ou 02 octobre 2026*

Lieu de départ : Direction générale de la SBEE à 9h 00 minutes heure locale (GMT+1)

Coordonnées de la personne de contact pour confirmer la participation à préciser : +229 01 95 42 97 32 / 01 95 32 22 86 / 01 99 35 45 45

12. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

13. Date prévue de commencement du marché

Le 15 Janvier 2027

14. Période de mise en œuvre des tâches

Du 15 Janvier 2027 au 15 Janvier 2029 soit 730 jours (24 mois) à partir de la date de l'ordre de service.

**ANO BAILLEUR
OBTENU**

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

15. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1. Les exigences en matière de qualification sont :

- a) Être une entreprise ou un groupement d'entreprises spécialisées dans l'énergie électrique, notamment dans la construction de réseaux électriques justifiée par son registre du commerce ou par son statut ;
- b) N'être pas en liquidation, justifiée par une attestation de non-faillite ou tout document pouvant le prouver ;

- c) Avoir l'expérience de fournitures de matériels électriques et de construction de poste de répartition HTA/HTA ou de poste source HTB/HTA, justifiée par les attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception accompagnés des contrats (deux marchés) ;
- d) Avoir l'expérience de gestion de chantiers ayant des implications environnementale, sociale, de sécurité et d'hygiène, justifiée par les attestations de bonne fin d'exécution (deux marchés) ;
- e) Disposer du personnel nécessaire à l'exécution des travaux justifiés par des CV, diplômes et attestations de travail ou de service fait appuyés de contrat des projets exécutés (de la page de garde à la page de signature) pour le personnel clé au cours des cinq (05) dernières années (2021-2025) ;
- f) Disposer du matériel nécessaire à l'exécution des travaux et en fournir la preuve (titre de propriété ou promesse de location). Il est exigé les matériels des catégories « 1.1. Ensemble routiers » et « 1.2. Matériels/équipements et outils de travail spécifiques » ;
- g) Disposer de capacités économique et financière justifiée par le chiffre d'affaires et une attestation d'une banque telle que décrite dans les critères ci-dessous ;
- h) Fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels justifiée par une attestation de compagnie d'assurance.

NB : Pour la validité de chaque critère en cas de groupements de sociétés ou consortiums, il suffit que l'un des membres remplisse audit critère.

**ANO BAILLEUR
OBTENU**

Capacité économique et financière du candidat :

Les exigences économiques et financières en matière de qualifications sont :

- Le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années (2023 à 2025) doit être égal au moins à **3 000 000 000 FCFA, soit 4 573 471 Euros.**
- Disposer d'avoir liquides ou avoir accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution du marché, objet du présent Appel d'Offres, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises) **de montants : 637 313 000 FCFA soit 971 577 Euros justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque**, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de la trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux du présent Appel d'Offres, montants indiqués par lots et nets de tous autres engagements ;

Capacité technique et professionnelle du candidat :

Les exigences techniques et professionnelles en matière de qualifications sont :

- Avoir exécuté avec satisfaction au moins deux (02) marchés similaires pendant la période 2020-2025 avec les caractéristiques suivantes : la construction de postes de répartition HTA/HTA ou poste source HTB/HTA, le montant minimum du marché devrait être de cinq milliards (5 000 000 000) FCFA TTC et les travaux objet dudit marché devraient impliquer **l'installation et la mise en service d'au moins 12 cellules HTA y compris leur intégration dans le dispatching.**

- Les preuves de bonne exécution desdits marchés devraient être fournies : **Procès-verbal de réception définitive ou attestation de bonne fin d'exécution + copie des contrats des projets exécutés (de la page de garde à la page de signature)**

Toute expérience fournie sans preuve ne sera pas prise en considération. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de procéder à la vérification des informations fournies

- Les qualifications requises pour le personnel d'encadrement doit être conforme au tableau du **1.1 personnel requis** annexé au DAO;

Disposer du personnel à l'exécution des travaux justifiés par des attestations d'exclusivité et de disponibilité, CV, diplômes et attestations de travail ou de service fait appuyés de contrat des projets exécutés (de la page de garde à la page de signature) pour le personnel clé au cours des cinq (05) dernières années (2021-2025);

Disposer des matériels nécessaires à l'exécution des travaux justifiés par des preuves de propriétés desdits matériels ou un engagement d'une société à louer le matériel. Il s'agit des matériels de catégories « 1.1. Ensemble routiers » et « 1.2. Matériels/équipements et outils de travail spécifiques »

16. Critères d'attribution

- a) Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse et l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas et n'excède pas le budget alloué aux travaux.
- b) L'Autorité Contractante pourrait augmenter ou diminuer de 20% le volume ou la quantité pendant l'attribution.

SOUMETTRE UNE OFFRE

17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet en Français à compter du 21/08/2026
2. en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus à l'adresse ci-après : <https://marches-publics.sbee.bj/>. Ladite demande doit préciser les informations ci-après : nom de la société, nom & prénom du représentant, numéro de téléphone et le mail de la structure. Le DAO en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par fret aérien. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à **M. Jean-Luc YOFFOU** à l'adresse :

Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)

Tél : (+229) 01.21.31.21.45/62 / 01.95.32.22.86/01.46.49.69.06

Télécopie : (+229) 01.21.31.50.28

Courriels : info_prmp@sbee.bj / choukanrin@sbee.bj / jlyoffou@sbee.bj avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au **moins 20 jours calendaires** avant la date limite de remise des offres figurant au point 18. L'autorité Contractante (SBEE) répondra aux questions au moins **10 jours calendaires** avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont



publiés au **plus tard huit (08) jours** calendaires avant la date limite de soumission des offres dans les mêmes canaux ayant servi à la publication de l'Avis de marché.

L'autorité Contractante n'a aucune obligation de fournir des éclaircissements après cette date.

Tout éclaircissement apporté au dossier d'appel d'offres sera publié dans les mêmes médias ayant servi à la publication de l'Avis de marché au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

18. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent être déposées en mains propres ou par lettre recommandée ou courrier express avec accusé de réception délivré par porteur contre décharge du registre du DAO à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SBEE sis au bureau 201, deuxième étage de l'immeuble de la Direction Générale de la SBEE en face de la Préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, Cotonou, République du Bénin, Tél : (+229) 01 21 31 21 45/62, Fax : (+229) 01 21 31 50 28, le **27 octobre 26** à **10h 00 minutes heure locale (GMT+1)** au plus tard.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jour calendaire à compter de la date limite de soumission.

19. Séance d'ouverture des plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse : République du Bénin, Cotonou, Avenue du Gouverneur William Ponty, Direction Générale de la SBEE, Immeuble contigu à celui de ORABANK sis en face de la Préfecture du Littoral, deuxième étage, Bureau 219, Tél : (+229) 01 21 31 21 45/62, Fax : (+229) 01 21 31 50 28, le **27 Octobre 26** à partir de **10h 30 minutes heure locale (GMT+1)**. A cet effet, il est demandé à tous les soumissionnaires de mentionner leurs mails dans le registre des DAO au moment du dépôt de leurs offres. Un procès-verbal sera rédigé et sera mis à disposition de chaque soumissionnaire.

20. Debriefing

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français.

22. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats de la BOAD disponible sur le site web www.boad.org/politiques-procedures-directives/.

N.B. L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel d'offres.

La Personne responsable des marchés publics,

Jean-Luc YOFFOU

